



PV de l'Assemblée Générale Du 3 juin 2023 - RENNES

Les membres de l'Assemblée Générale de l'association Ligue de Bretagne de Handball (LBHB) ont été invités, sur convocation en date du 3 mai 2023 par la présidente de l'association, à la 69^e assemblée générale.

125 clubs sur 157 – représentant 713 voix sur 809 – ont répondu à cette invitation. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale a pu valablement délibérer.

CLUBS présents : 5322002 PAYS DE BROONS - 5322003 AL CALLACOIS - 5322006 GUINGAMP HB - 5322008 AL LOUDEAC HB - 5322010 CSAL PAIMPOL HB - 5322012 PLESTIN HB - 5322015 ALS PLOUAGAT HB - 5322024 AL TREBEURDEN HB - 5322025 BRO DREGER HB - 5322026 AL Vx MARCHE PLOUARET HB - 5322032 US MENE BRE LOUARGAT - 5322034 ARMOR CLUB DE LA MOTTE - 5322037 LEHON DINAN'COM HB - 5322045 LOUANNEC MELL- ZORN - 5322047 BAIE D'ARMOR PLERIN-ST BRIEUC HB - 5322054 US BOURBRIAC - 5322055 HB PELEMOIS - 5322058 HENANSAL ERQUY - 5322062 US PLOUISY HB - 5322065 MENE HANDBALL CLUB - 5322069 GOELO HANDBALL CLUB - 5322070 HANDBALL CLUB BELLE-ISLE/PLOUNEVEZ - 5322071 HANDBALL BEAUSSAIS RANCE FREMUR - 5322072 PLOUFRAGAN HANDBALL - 5322073 L'HANDBALLE CLUB - 5322076 PLOEUC HAND - 5322079 LANNION HB COTES D'ARMOR - 5329001 BREST BRETAGNE HANDBALL - 5329004 LESNEVEN LE FOLGOET HB - 5329006 HBC CAP SIZUN - 5329007 ENTENTE MONTS D'ARREE CARHAIX - 5329008 AL CHATEAULIN HB - 5329009 US CHATEAUNEUF DU FAOU - 5329010 HANDBALL SUD 29 - 5329012 ERGUE QUIMPER HB - 5329014 FORET FOUESNANT HB - 5329019 HBC QUIMPERLE - 5329028 GOUESNOU HB - 5329029 SAINT RENAN GUILERS HANDBALL - 5329032 MILIZAC HB - 5329039 COTE DES LEGENDES HB - 5329040 ELORN HANDBALL - 5329042 ENTENTE DES ABERS - 5329043 HBC DRENNECOIS - 5329044 STADE PLABENNECOIS HB - 5329045 L'HAND ABERIOU - 5329049 ASC GUICLAN HB - 5329051 LANDI / LAMPAUL HB - 5329052 MORLAIX/PLOUGONVEN HB - 5329054 HERMINE KERNIC HB - 5329059 PLOUVORN HB - 5329063 ROZ HAND DU 29 - 5329064 TAULE CARANTEC HANDBALL - 5329075 LOCMARIA HANDBALL - 5329082 PLOUGOURVEST PLOUGAR BODILIS HB - 5329084 HBC PONT DE BUIS - 5329086 HBC PLEYBEN - 5329089 PL CB BREST - 5329091 PONT DE L'IROISE HANDBALL - 5329102 PLOUGONVELIN HB - 5329109 PLOUGUIN HB - 5329113 HBC BIGOUDEN - 5329115 HBC BRIEC - 5329131 HBC PLOMODIERN - 5329132 FOREST LANDERNEAU HB - 5329136 PSM HANDBALL - 5329142 HANDBALL CLUB DU HAUT PAYS BIGOUDEN - 5329144 GARS DU REUN HANDBALL/GUIPAVAS - 5335001 CERCLE PAUL BERT RENNES HB - 5335004 ESPERANCE HANDBALL CHARTRES-BZH - 5335005 CMG SUR ILLE HANDBALL - 5335007 CESSON RENNES METROPOLE HB - 5335009 HANDBALL CLUB DOL DE BRETAGNE - 5335010 AGL HB FOUGERES - 5335011 GUICHEN HB - 5335012 US LIFFRE - 5335013 BROCELI HAND - 5335014 OC MONTAUBAN - 5335017 ELAN SPORTIF REDON - 5335018 CADETS DE BRETAGNE RENNES - 5335019 HB DETENTE - 5335023 CJF ST MALO HB - 5335024 LA VITREENNE - 5335026 CS BETTON SECTION HANDBALL - 5335036 ASC MAURE DE BRETAGNE HANDBALL - 5335037 HBC CHATEAUBOURG - 5335045 THORIGNE FOUILLARD HANDBALL CLUB - 5335046 AS CHANTEPIE HANDBALL - 5335063 CLUB OLYMPIQUE PACEEN HANDBALL - 5335064 SC MEVENNAIS HANDBALL - 5335066 JEANNE D'ARC BRUZ - 5335067 UNION SPORTIVE DE BAIN - 5335068 RETIERS, PRAFPG HANDBALL - 5335069 HBC ARLEQUIN ST AUBIN D AUBIGN - 5335071 HBC310 - 5335074 RENNES METROPOLE HB - 5335075 AS GEVEZE HB - 5335076 HB JANZE - 5335083 US SAINT GILLES - 5335086 HAND BREIZH CLUB MELORIEN - 5335088 CHATEAUGIRON COMMUNAUTE HANDBALL CLUB - 5335089 PORTES DE BRETAGNE HANDBALL - 5356010 LANESTER HB - 5356013 BAUD LOCMINE HB - 5356015 ES PLESCOP HANDBALL - 5356016 PLOERMEL HBC - 5356020 RIANTEC HANDBALL - 5356022 VANNES AC HB - 5356028 ETOILE SPORTIVE SAINT AVE MEUCON HB - 5356039 HANDBALL CLUB KERVIGNAC - 5356041 QUEVEN/GUIDEL HANDBALL - 5356044 STIREN LANGUIDIC - 5356048 HBC NOYAL-MUZILLAC - 5356056 GUENIN PLUMELIAU HB - 5356057 HBC R KISTREBERH



- 5356058 HENNEBONT-LOCHRIST HB - 5356066 HERMINE HB LOCOAL MENDON - 5356069 LANDEVANT HB - 5356070 HBC DE RHUYS - 5356071 PAYS D'AURAY HANDBALL - 5356076 PAYS DE LA GACILLY - 5356086 HB PAYS DE VANNES - 5356089 PAYS DE PONTIVY HANDBALL - 5356091 PLOEMEUR ATLANTIQUE HB - 5356092 GUILLIERS MAURON HANDBALL - 5356084 GUEMENE HB -

CLUBS absents : 5322035 CAVAN HANDBALL CLUB - 5322080 FRENCH CORSAIR BEACHHANDBALL - 5329011 HBC DOUARNENEZ - 5329031 PL LAMBEZELLEC BREST - 5329034 LES CHARDONS DE PORSPORDER - 5329048 LA GUERLESQUINAISE HB - 5329053 PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL - 5329095 CROZON MORGAT HB - 5329112 HBC BANNALEC - 5329121 WAR RAOK KLOAR - 5329124 HB SAINT THO - 5329125 ENTENTE SPORTIVE LA FLECHE - 5329130 ABER BENOIT HBC - 5329138 CORSEN HANDBALL - 5335002 AL CANCALE - 5335008 AMICALE LAIQUE DINARD - 5335030 ASC RENNAIS - 5335033 US VERN SUR SEICHE HB - 5335078 TINTENIAC / COMBOURG HANDBALL CLUB - 5335085 COBSE HB - 5335087 ASC JA MELESSE HB - 5335090 MESNIL ROC'H HB - 5356001 LORIENT HBC - 5356003 SCORFF HB - 5356005 FOYER LAIQUE INGUINIEL - 5356012 INAM HANDBALL - 5356021 US SENE HB - 5356095 HANDBALL CLUB NAIZINOIS -

Avant le lancement de la 69^{ème} Assemblée Générale, la secrétaire générale, Marie-Laure PICHON, donne la parole à M. BOUCHER, délégué régional académique de la DRAJES.

M. BOUCHER remercie chaleureusement la Ligue pour cette invitation et explique que le service jeunesse et sport breton compte 200 agents dont 45 cadres techniques pour 3 300 000 habitants. La région compte 26% de licenciés ce qui fait de la Bretagne la région la plus sportive de France. L'arrivée du service jeunesse et sport au sein de l'éducation nationale il y a 2 ans est une véritable chance pour renforcer la cohésion entre les professeurs, les associations sportives et le monde fédéral. Cela crée une perméabilité et une alliance entre tous ces acteurs.

Un des grands enjeux de notre société concerne la sédentarité. Environ un quart des jeunes ne sont ni en association sportive ni en association scolaire. Cela représente 500 000 collégiens et cela a des conséquences sur la santé mais également sur le développement et la cohésion sociale. C'est pour cela que le Président de la République a impulsé un plan comme par exemple : les 5000 terrains, le pass'sport, les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école, les deux heures de sport au collège en plus. Tous ces enjeux de politique publique s'inscrivent dans une année 2024 présentée par le Président de la République comme grande cause nationale pour le sport afin d'augmenter le nombre de licenciés dans les clubs. Une vraie réflexion est à avoir devant les 100 000 licenciés refusés au niveau national par le Handball faute d'infrastructures.

L'année 2024 s'annonce considérable avec l'accueil des Jeux Olympiques. Cet événement draine 15 millions de visiteurs et entre 2 et 3 millions de touristes étrangers supplémentaires devraient être accueillis en France. La Bretagne devrait bénéficier de ces visiteurs étrangers. Bien que la région n'accueille pas d'épreuve, il serait dommage que les bretons ne s'impliquent pas dans cet événement majeur et que nous ne puissions pas les associer par des activités, animations. Il va falloir trouver des solutions pour que cet événement puisse être partagé par un plus grand nombre.

Il y a 3 réseaux pour porter cette animation territoriale pour les Jeux Olympiques :

- Les collectivités territoriales : label terre de jeux
- Les établissements scolaires « génération 2024 »,
- Les fédérations sportives.

Il faut réfléchir dans les clubs à comment bénéficier de cette image et donner du sens à ces jeux au-delà de 2024 qui ne doit pas être un événement qui écrase tous les autres mais il faut en faire une immense fête populaire. Cela peut être un levier pour augmenter la proximité des clubs avec les établissements scolaires.

C'est une grande chance et un rêve d'accueillir ces jeux en France, cela doit l'être pour la Bretagne aussi.





M. Philippe BANA exprime son plaisir d'être présent avec nous. La Bretagne est une terre d'histoire, de culture, de racine et d'innovation. C'est important pour lui d'être ici aujourd'hui et échanger avec les clubs qui sont la FFHB. Il est à l'écoute des clubs bretons et attend de pouvoir échanger avec eux sur leurs attentes vis-à-vis de la fédération.

MOT DE LA PRÉSIDENTE :

Sylvie LE VIGOUROUX, présidente de la Ligue de Bretagne de Handball, remercie M. BOUCHER et M. BANA de leur présence à l'Assemblée Générale de la Ligue. Elle souhaite la bienvenue aux représentants des clubs à la 69^{ème} AG et a une pensée émue pour Bernard DROUERE ainsi que pour tous ceux qui nous ont quittés cette saison.

Elle félicite chaleureusement les clubs pour le travail fourni depuis 3 ans suite au COVID. Cette saison voit nos chiffres revenir au niveau d'avant la pandémie. Elle remercie l'ensemble des acteurs des clubs qui ont œuvré pour cela et qui ont permis de finir cette saison dans la sérénité.

Sylvie LE VIGOUROUX rappelle que le quotidien est aussi très compliqué (problème de salles, d'encadrement). Nous avons besoin de gymnases pour accueillir nos jeunes.

Le format de cette Assemblée Générale est un peu différent cette année, il y aura un moment d'échange avec le président de la FFHB ainsi qu'un temps d'échange sur le temps de la pause déjeuner avec les services et les bénévoles de la Ligue. Elle souhaite une bonne Assemblée Générale à tous.

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE :

Marie-Laure PICHON, secrétaire générale de la Ligue de Bretagne de Handball, souhaite la bienvenue à tous à la 69^{ème} Assemblée Générale. Cette journée est importante dans la vie de la Ligue car elle permet un temps d'échange avec les clubs qui la représentent. Elle souhaite une bonne AG à tous et toutes.

Vote de la résolution n°1 : Adoption du PV de l'AG 2022 :

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider le procès-verbal de la 68^{ème} Assemblée Générale qui s'est déroulée à Loudéac en juin 2022.

Nombre de votant : 124

Voix : 708

Votes : 701

Exprimés : 686

Voix exprimées en % :

Pour : 682

en % : 99,4

Contre : 4

en % : 0,6

Abstention : 15

La résolution n°1 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le procès-verbal de la 68^{ème} Assemblée Générale.

Vote de la résolution n°2 : Approbation du rapport de la secrétaire générale

Marie-Laure PICHON rappelle qu'elle a voulu mettre l'accent dans son rapport sur les chiffres, en terme de licenciés, qui sont





au-delà de ce que nous avons connu avant COVID. C'est le résultat du travail réalisé dans les clubs que ce soit des actions de formation, de communication et de développement des différents handballs. Elle félicite d'ailleurs les clubs de LEHON DINAN COM et PORTE DE BRETAGNE d'avoir remporté l'appel à projet hand pour Elles ainsi que le club du ROZ HAND'DU pour leur montée en Nationale 1 après des années de structuration du club. Elle relaye également l'alerte de la Commission de Discipline sur le nombre de dossiers qu'elle a enregistré cette saison. Il faut œuvrer pour que le Handball, qui est bien perçu pour son Fairplay, ne soit pas terni par les mauvaises pratiques sur le terrain et dans les gradins. Enfin, la Ligue doit progresser sur le travail et le rôle des secteurs qui ont chacun leurs spécificités. Ce n'est pas le même handball partout et il faut tenir compte de cela. Elle remercie à nouveau les clubs pour le travail réalisé.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider le rapport de la secrétaire générale.

Nombre de votant : 124

Voix : 708

Votes : 698

Exprimés : 670

Voix exprimées en % :

en % : 99,4

en % : 0,6

Pour : 666

Contre : 4

Abstention : 28

La résolution n°2 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le rapport de la secrétaire générale.

RAPPORT DES COMMISSIONS :

Il n'y a aucune question de l'assemblée sur les rapports des commissions.

RAPPORT FINANCIER :

Laurent ALPERIN rappelle l'absence de Jean-Pierre à la commission finances ainsi que l'importance de travail du service comptable mené par Jacqueline dans la clôture de l'exercice comptable en lien avec le cabinet d'expertise comptable. La clôture est ensuite auditée par notre commissaire aux comptes.

Le nombre de licences ayant dépassé les prévisions cela a un impact favorable sur la comptabilité de la Ligue. Le résultat comptable de la Ligue est d'environ 128 000€ : des économies sur certains postes ont aussi été réalisées et les subventions de nos partenaires se sont maintenues (FFHB et Conseils Départementaux). Il y a quelques clubs en retard de paiement ou en difficulté. La Ligue a connu de gros problèmes informatiques (doublon de factures, factures erronées, factures non réceptionnées,...). Aussi, le système comptable actuel va être changé. L'une des volontés de la Ligue est également de mettre en place le prélèvement à échéance, pour les clubs volontaires, et pour les factures les plus importantes (licences) afin de gagner du temps pour tout le monde.

Présentation des éléments comptables par M. MICHEL, expert-comptable :

- Le résultat net comptable 2022 : 128 697 € (68 358 € en 2021)
- Les produits : 3 004 955 € (2 172 076 € en 2021)



- Les charges : 2 876 257 € (2 103 718 € en 2021) dont 36 751 € de charges exceptionnelles
- Le bilan : présentation de l'actif et du passif de la Ligue

Intervention de M. CHASTENET, commissaire aux comptes :

Il y a deux rapports :

- Le rapport sur les comptes annuels comporte une opinion sur la certification sans réserve des comptes de la Ligue.
- Le rapport sur les conventions réglementées relate les opérations de la Ligue avec le GEHB car il existe des dirigeants communs entre les deux entités. Le GEHB facture 21 258€ à la Ligue et la Ligue facture aussi 1 310 € au GEHB dans le cadre de la mise à disposition de personnel administratif et comptable. C'est une convention habituelle et les montants sont assez similaires d'une année sur l'autre.

Vote de la résolution n°3 : Rapport financier (rapport du trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes)

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider le rapport financier et les comptes.

Nombre de votant : 125

Voix : 713

Votes : 713

Exprimés : 696

Voix exprimées en % :

Pour : 692

en % : 99,4

Contre : 4

en % : 0,6

Abstention : 17

La résolution n°3 est approuvée à la majorité des voix exprimées, l'Assemblée Générale valide le rapport financier et approuve les comptes.

Vote de la résolution n°4 : Affectation du résultat 2022

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider l'affectation du résultat 2022 aux fonds associatifs.

Nombre de votant : 125

Voix : 713

Votes : 702

Exprimés : 688

Voix exprimées en % :

Pour : 672

en % : 97,7

Contre : 16

en % : 2,3

Abstention : 14

La résolution n°4 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide l'affectation du résultat 2022 aux fonds associatifs.

La vidéo « Tous unis contre la violence » est présentée à l'Assemblée Générale.

Christine BORNLY revient ensuite sur la journée du FAIRPLAY organisée par la Ligue les 1 et 12 mars 2023. Le travail sur cette thématique reprendra au cours de la saison 2023/2024.





M. Philippe BANA présente les thématiques suivantes à l'Assemblée Générale :

- Rayonner grâce aux équipes de France
- Développer un marketing au service des clubs
- Se développer pour répondre aux attentes des publics
- Former pour monter en compétences
- Mettre à disposition des outils de communication clés en main
- Prévenir les comportements déviants : plateforme de signalement
- Moderniser et simplifier la vie des dirigeants
- Les outils digitaux au service des clubs
- Innover : plateforme de vidéo dédiée au handball et diversification des droits de diffusion
- Faire vivre les Jeux Olympiques
- L'incroyable tournée
- Être à l'écoute des besoins des acteurs du Handball

Un temps d'échange est ensuite organisé avec M. Philippe BANA et les représentants des clubs.

Serge LE BIHAN, président de la CTA, présente ensuite le fonctionnement de la CTA, l'organisation des formations ainsi que les missions de la CTA sur une saison complète.

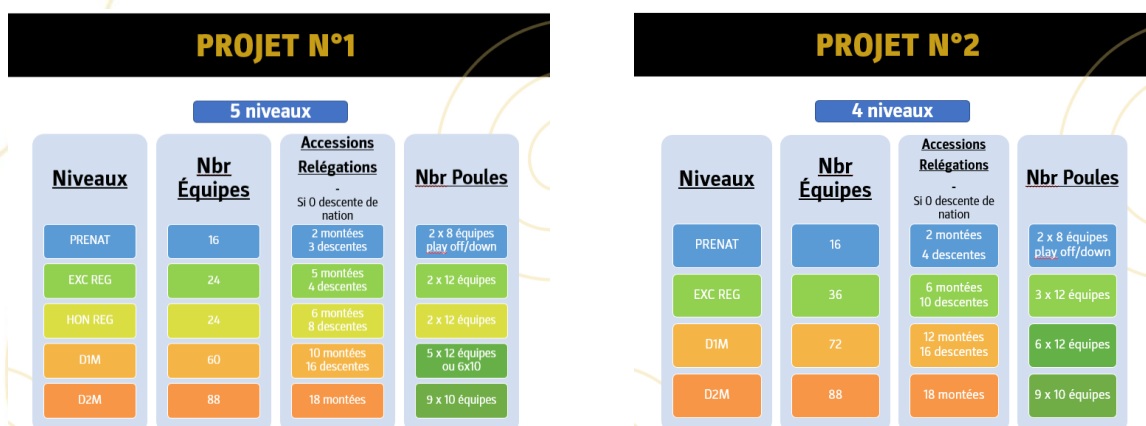
Sylvie LE VIGOUROUX remet les récompenses fédérales à :

- Annie MOREUL, présidente de la COC.
- Serge LE BIHAN, président de la CTA
- Marie-Laure PICHON, secrétaire générale de la Ligue

La Ligue organise une tombola dont le prix est deux places pour le Trophée des champions qui se déroulera à Cesson le 2 septembre 2023. Sylvie LE VIGOUROUX procède au tirage au sort. Le club de l'US CHATEAUNEUF DU FAOU est le gagnant.

Projet championnat +16M :

Présentation des deux projets par Annie MOREUL et Benjamin GUICHON, puis réponse aux différentes interrogations des clubs.



Vote de la résolution n°5 : Projet championnat +16M

Il est demandé aux clubs de choisir entre le projet n°1 et le projet n°2.

Nombre de votant : 125

Voix : 713

Votes : 709

Exprimés : 661

Voix exprimées en % :

Projet N°1 : 510

en % : 77,2

Projet N°2 : 151

en % : 22,8

Blanc : 48

Le projet N°1 (5 niveaux) est validé à la majorité des voix exprimées par l'Assemblée Générale.

VŒUX DES CLUBS/COMMISSIONS :

Vœu n°1 :

NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :	HBC Bannalec - 5329112
Objet du vœu :	U11 mixte : 3 filles minimum
Motivations du vœu : Catégorie U11 gars absente. Beaucoup d'équipes rencontrées pendant la saison dans la catégorie U11mixte où il n'y a pas de filles...	
Modifications proposées : Pour les 11mixte 3 filles minimum sur le terrain.	

Explication du vœu par Annie MOREUL en l'absence du HBC BANNALEC.

Vote de la résolution n°6 – vœu n°1 :

Il est demandé aux clubs de voter pour ou contre le vœu n°1.

Nombre de votant : 125

Voix : 713

Votes : 700

Exprimés : 659

Voix exprimées en % :

Pour : 25

en % : 3,8

Contre : 634

en % : 96,2

Abstension : 41



La résolution n°6 est rejetée à la majorité des voix exprimées.

Vœu n°2 :

NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :	Pont de l'Iroise Handball - 5329091
Objet du vœu :	Championnat prénational séniors gars
Motivations du vœu :	C'est le seul championnat avec une poule de 14 : championnat trop long avec 26 matchs.
Modifications proposées :	revenir à une poule de 12

Suite au vote du projet +16M, le PONT DE L'IROISE HB ne maintient pas son vœu, le projet n°1 voté prévoyant de réduire à 22 journées le championnat de PRENATIONALE.

Vœu n°3 :

NOM DU CLUB ET N° AFFILIATION :	Pont de l'Iroise Handball - 5329091
Objet du vœu :	organisation championnats
Motivations du vœu :	Championnats jeunes : Les phases de championnats se multiplient, et font qu'elles ont un intérêt moindre. Championnats Seniors territoriaux : poules trop petites engendrant des trêves importantes (3 à 5 semaines) surtout en cas de forfait général d'une équipe.
Modifications proposées :	Championnats jeunes : une seule phase de brassage (4-5 journées) puis championnat en une seule phase. Championnats Seniors territoriaux : poule de 10 ou 12 équipes.

Explication du vœu par PONT DE L'IROISE HB. Réponse apportée par Annie MOREUL.

Vote de la résolution n°7 – vœu n°3 :

Il est demandé aux clubs de voter pour ou contre le vœu n°3.

Nombre de votant : 125

Voix : 713

Votes : 697

Exprimés : 560

Pour : 85

Voix exprimées en % :
en % : 15,2



Contre : 475
Abstention : 137

en % : 84,8

La résolution n°7 est rejetée à la majorité des voix exprimées.

Vœu n°4 :

Objet du vœu : Modification du nombre de brûlage par compétition

Motivations du vœu :

L'article 95.2.1 détermine que chaque gestionnaire doit déterminer la règle de brûlage adaptée à ses championnats. La règle dite de brûlage vise le nombre de matchs disputés sur une saison dans un ou plusieurs niveaux de jeu, au-delà duquel, un joueur ne sera pas autorisé à participer dans un niveau de jeu inférieur. La limite fixée sera calculée en prenant en compte la totalité des rencontres disputées par un même joueur à un ou plusieurs niveaux supérieurs, dans une ou plusieurs équipes. Au niveau Régional, Interdépartemental ou Départemental, c'est l'organisateur de la compétition qui fixe ce nombre. Chaque niveau de compétition peut avoir une règle brûlage propre. Le calcul se fait au jour effectif de la rencontre.

Modifications proposées :

Proposition du nombre de brûlage en fonction de la compétition. 2 projets :

Projet 1 :

+16M PRÉNAT : 11	+16F NAT 3 : 11
+16 M EXC REG : 11	+16F PRÉNAT : 11
+16M HON REG : 11	+16F EXC REG : 11
+16 D1M 12 Eq : 11	+16 D1F 10 Eq : 9
+16 D1M 10 Eq : 9	+16 D1F 12 Eq : 11
+16 D1M 8 Eq 2 phases : 11	+16 D1F 8 Eq 2 Phases : 11
+16 D2M 12 Eq : 11	
+16 D2M 10 Eq : 9	
+16 D2M 8 Eq 2 Phases : 11	

Projet 2 :

+16M PRÉNAT : 8	+16F NAT 3 : 8
+16 M EXC REG : 11	+16F PRÉNAT : 11
+16M HON REG : 11	+16F EXC REG : 11
+16 D1M 12 Eq : 11	+16 D1F 10 Eq : 9
+16 D1M 10 Eq : 9	+16 D1F 12 Eq : 11
+16 D1M 8 Eq 2 phases : 11	+16 D1F 8 Eq 2 Phases : 11
+16 D2M 12 Eq : 11	
+16 D2M 10 Eq : 9	
+16 D2M 8 Eq 2 Phases : 11	

Explication du vœu par Annie MOREUL

Vote de la résolution n°8 – vœu n°4 :

Nombre de votant : 125
Voix : 713
Votes : 707
Exprimés : 623

Voix exprimées en % :

en % : 65,3
en % : 34,7

Projet N°1 : 407
Projet N°2 : 216
Blanc : 84

Le projet N°1 est validé à la majorité des voix exprimées par l'Assemblée Générale.

BUDGET PREVISIONNEL 2023 :

Explication du budget prévisionnel 2023 par Laurent ALPERIN et réponse aux différentes questions des clubs.



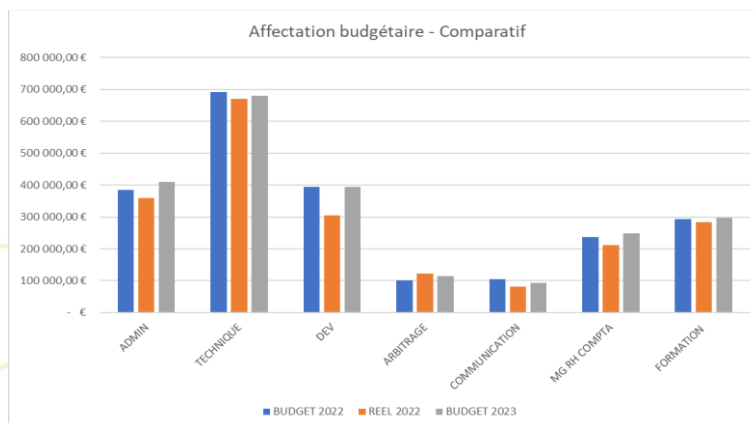
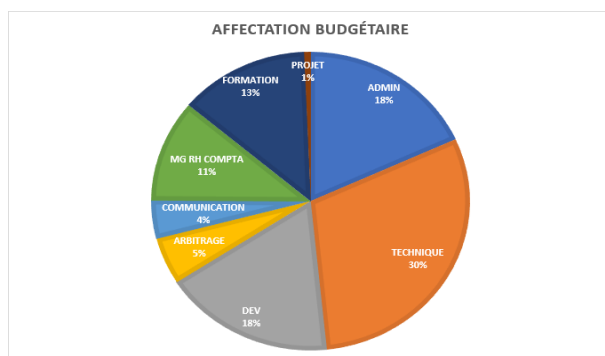
RECETTES :

01 - Subvention	210 364	200 000	465 821	239 460	199 697	199 700
01 A FFHB	143 504	140 000	119 030	118 040	119 829	119 900
01a - Partenariat	12 000	40 000	10 039	55 000	12 988	25 000
02 - Cotis, Adhérents/Redevances						
02 a - Mutations, Droits formation	81 528	40 000	70 525	70 000	96 937	96 000
AFFILIATION ffhb	17 649	18 000	27 632	10 000	27 808	28 000
03 - Stagiaires CT et Arbitres						
05 - Amendes	4 888	0	2 096		15 048	
06 - Engagements	0	130 000	119 051	120 000	114 814	115 000
07 - Inscriptions CLE						
08 - Licences	1 505 105	568 992	880 812	1 790 500	1 856 135	2 028 000
08b - Aide licences				-35 000	-34 134	-38 000
08c - Refacturation/versement LBHB						
08d - Diverses Recettes	400 858	341 000	404 446	503 600	539 113	534 000
08e - Financier	6 333	7 000	2 802	2 800	4 437	5 000
08f - Transfert charges(salaires/formation/AN/photo)	4 031		6 257	4 000	13 323	4 000
08g - Stocks et en cours						
Amort subv/Subvention d'équilibre			4 496		4 246	
produits exercice antérieurs / reprises			59 070		34 715	
produits exceptionnel (covid en 2020)	9 851	50 000				
ventes véhicule						
Dons bénévoles						
TOTAL RECETTES	2 396 111	1 534 992	2 172 077	2 878 400	3 004 956	3 116 600

DEPENSES :

09 - Four, consommables	55 183	60 000	85 331	119 900	81 425	135 700
10 - Locations, chges loc.	81 601	65 000	71 967	92 290	85 476	80 990
11 - Entretien, réparation	17 742	20 000	20 228	22 800	18 640	18 400
12 - Assurances	15 701	17 000	15 225	30 300	15 995	16 500
13 - Personnel Extérieur	123 780	150 000	82 300	146 730	98 895	140 000
14 - Honoraires	76 291	55 000	65 208	88 300	110 496	74 000
15 - Publicité, Aide aux clubs		132 000	81 600	15 000	36 600	34 250
15a - Aides au Développement / Projets / Labels	24 421	35 000	22 366	65 780	29 448	45 000
16 - Déplacements	31 420	50 000	45 420	65 330	57 760	65 500
17 - Télécom, Poste	24 571	30 000	27 322	24 800	18 376	26 530
18 - Frais banque	2 457	3 000	2 545	2 600	2 561	2 750
19 - Autres Serv Extérieurs - Héb., repas, ...	93 075	100 000	104 715	166 640	179 678	209 760
20 - Impôts et taxes	76 021	65 000	65 838	104 400	75 296	87 150
21a - Salaires	814 720	692 320	723 704	775 333	858 919	826 470
21b - Charges Sociales	246 796	263 082	155 460	387 667	312 275	413 240
22 - Licences/mutations charges	543 414	140 757	307 451	609 000	663 117	776 000
engagement affiliation	17 584	18 000	27 762	37 000	27 808	37 000
22a - Stock et Equipement vendus	98 576	120 000	60 781	93 950	69 616	55 400
23 - Autres charges gestion courante	3 275		15 548	9 500	22 935	4 200
24 - Provision	40 339		26 247		16 822	
25 - Amortissement	71 386	65 000	69 810	70 000	69 558	70 000
25a - Charges Exceptionnelles	4 227				522	
pertes sur créances			23 055		19 731	
26 - Divers Dépenses	3 474	10 000				
27 - Intérêts sur emprunts + Agios	14 618	2 500	3 836	3 000	4 310	4 260
TOTAL DEPENSES	2 480 672	2 093 659	2 103 719	2 930 320	2 876 259	3 123 100
RESULTAT (+ Gain / - Perte)	-84 561	-558 667	68 358	-51 920	128 697	-6 500

REPARTITION DES CHARGES :



GUIDE FINANCIER 2023/2024 :

Explication du tarif des licences 2023/2024 et de l'évolution du tarif des frais d'arbitrage par Laurent ALPERIN. Réponses aux différentes questions des clubs.



CRÉATION/RENOUVELLEMENT DE LICENCE

	FFHB 22/23	FFHB 23/24	LBHB 22/23	LBHB 23/24	TOTAL 23/24
+16 ou Indépendant	35 €	35,80€	65 €	65 €	100,80 €
12/16	22 €	22,45 €	55 €	55 €	77,45 €
-12	16,50 €	16,80 €	45 €	45 €	61,80 €
Blanche joueur	35 €	35,80€	65€	65€	100,80 €
Dirigeant	19 €	19,40 €	GRATUIT	GRATUIT	19,40 €
Baby	16,50 €	16,80 €	20 €	20 €	36,80 €
Handfit	27,50 €	28,05 €	20 €	20 €	48,05 €
Loisirs	27,50 €	28,05 €	20 €	20 €	48,05 €
Hand'ens	13,50 €	13,70 €	20 €	20 €	33,70 €

Pas d'augmentation des tarifs des licences

Remise de 10% sur la part LBHB - avant le 31/07/2023

Remise de 50%* sur la part LBHB - après le 1/01/2024

*sur les licences compétitives

INDEMNITES ARBITRAGES - (L'indemnité est fonction du niveau des championnats, quel que soit le groupe de l'arbitre)		
CHAMPIONNAT / COUPE	Tarifs	
	23-24	22-23
Nationale 3 Féminine		
+16 ans (M et F) Chpt Régional	50,00€	40,00 €
+16 ans (M et F) Chpt Territorial	38,00€	28,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt Régional	30,00 €	30,00 €
Moins 18 ans (M et F) Chpt Territorial	25,00 €	25,00 €
Moins 15 ans (M et F) Chpt Régional		
Moins 15 ans (M et F) Chpt Territorial	20,00 €	20,00 €
Match amical avec équipes nationales	tarif FFHB en vigueur	
Match amical avec équipes régionales	25 € à l'appréciation des arbitres	

Vote de la résolution n°9 - budget prévisionnel 2023 et guide financier 2023/2024 :

Il est demandé au club de valider le budget prévisionnel 2023 ainsi que le guide financier 2023/2024.

Nombre de votant : 125

Voix : 713

Votes : 693

Exprimés : 656

Voix exprimées en % :

en % : 95,6

en % : 4,4

Pour : 627

Contre : 29

Abstension : 37

La résolution n°14 est approuvée à la majorité des voix exprimées. L'Assemblée Générale valide le budget prévisionnel 2023 ainsi que le guide financier 2023/2024.



CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Sylvie LE VIGOUROUX clôture la 69^{ème} Assemblée générale en remerciant l'ensemble de participants.

La séance est clôturée à 15h00.

Marie-Laure PICHON
Secrétaire Générale



Sylvie LE VIGOUROUX
Présidente de la LBHB

